

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 11 JUIN 2015

N° BS 11Juin 2015 2

Objet :

COUP DE POUSSE GEOSITES : VALIDATION DES PROJETS

En deux mille quinze, le onze juin, à Jaujac à 17h30, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 40 Nombre de voix présentes et représentées : 37 Nombre de suffrages exprimés : 37 VOTES : Pour : 37 Contre : 0 Abstentions : 0 Date de convocation : 4 juin 2015	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u> <u>Transmis par ACTE le :</u> 19/06/15 AR N° : 007-250702388- 201506 11 BS_1106_2.
---	---

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Dominique ALLIX, Jean-Pierre ANCHISI, Jean-Daniel BALAYN, Gérard BROUILLARD, Lorraine CHENOT, Bernard CROS, Jérôme DALVERNY, Alain FEOUGIER, Alain GIBERT, Gérard GOULLEY, François JACQUART, Franck JOUFFRE, Olivier KELLER, Eric LESPINASSE, Julie MALLON, Briec MEVEL, Jacques Henry POINTEAU, Véronique ROUSSELLE, Nathalie ROUSSET, René SOULELIAC, Pierre TISSIER

Excusés représentés : Gustave ALIROL, Agnès AUDIBERT, Raoul L'HERMINIER,

Excusés : Agnès HOCQUET,

Absents : Christian KANDOUCI, Denise NURY.

Le présent « Coup de pousse » a vocation d'accompagner les communes, communautés de communes et les associations dans des démarches qualitatives de valorisation des patrimoines géologiques des Monts d'Ardèche, ceci dans une finalité pédagogique et touristique.

Ce « Coup de pousse », adossé au projet Géopark, vise l'attribution d'une aide en faveur de :

- ▶ la réalisation d'une étude d'interprétation d'un géosite ou d'un ensemble de géosite ;
- ▶ la réalisation des mobiliers d'interprétation permettant de transmettre des connaissances sur les géopatrimoines;
- ▶ la réalisation d'outils papiers ou dématérialisés permettant la découverte des géopatrimoines en lien avec un ou plusieurs géosites.

Le tableau ci-dessous présente 4 projets :

Maître d'ouvrage	Montant global (HT) du Projet	Montant sollicité auprès de la Région Rhône-Alpes	Taux d'intervention	Autres financements	Descriptif succinct
Commune de Vernoux	8 000€	4 000€	50%	- Commune de Vernoux en Vivarais : 4000€	Création d'une coupe stratigraphique pédagogique du géosite du Bois du Four réalisée en partenariat avec les écoles de Vernoux.
Commune de Mariac	6 000€	3 000€	50%	- Commune de Mariac : 3 000€	Etude d'interprétation du site de la carrière et du village de Cornuscle en prévision d'une phase d'aménagement du site probablement sous MO communautaire.
Communauté de communes de Val'Eyrieux	8 300€	4 150€	50%	- Communauté de communes Val'Eyrieux : 4 150€	Complément et remplacement d'équipement du Géosite du Rocher de Brion (remplacement et actualisation de 5 tables d'interprétation, création d'une nouvelle table sur l'archéologie, création d'une table de lecture de paysage).
Communauté de communes de Val'Eyrieux	8 340€	4 170€	50%	- Communauté de communes Val'Eyrieux : 4 170€	Création d'un sentier d'interprétation sur les coulées basaltiques de Saint-Clément sur la base du sentier thématique existant : conception graphique et contenus, réalisation du mobilier d'interprétation, création d'un livret de découverte en lien avec l'Ecole du Vent.
Total :	30 640€	15 320€			

Le bureau syndical après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER les projets présentés,
- D'APPROUVER les plans de financement présentés,
- D'AUTORISER les délégations de paiement pour les porteurs de projet
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

Fait à Jaujac, le 11 juin 2015,
Pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

